

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



***Le feu sous la neige* ou Pierre Baillargeon revu par André Gaulin**

René Dionne

Numéro 21, printemps 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/40311ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dionne, R. (1981). Compte rendu de [*Le feu sous la neige* ou Pierre Baillargeon revu par André Gaulin]. *Lettres québécoises*, (21), 56–57.

Tous droits réservés © Éditions Jumonville, 1981

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

LE FEU SOUS LA NEIGE

ou Pierre Baillargeon
revu par André Gaulin

En 1975, André Gaulin terminait à l'Université de Sherbrooke une thèse de doctorat sur « Pierre Baillargeon : l'homme et l'oeuvre » ; remaniée, elle vient de paraître sous le titre *Entre la neige et le feu : Pierre Baillargeon, écrivain montréalais* (coll. « Vie des lettres québécoises », 18, Québec, les Presses de l'Université Laval, 1980, x, 323 p.). La première partie du titre est bien trouvée ; elle fait allusion au seul vrai roman que Baillargeon ait peut-être publié : *La Neige et le feu* (1948). La seconde ne manque pas de vérité, encore qu'elle ne ressorte pas de l'ouvrage de Gaulin et ne s'y trouve pas davantage expliquée que la première.

Dans son avant-propos, Gaulin affirme qu'il a choisi la méthode historique. Il ne précise pas davantage ; pourtant, l'histoire littéraire, aujourd'hui plus qu'autrefois, emprunte des chemins divers : lansonisme, critique historique, stylistique historique, poétique historique, esthétique de la réception, etc. Si je considère le plan et le contenu de l'ouvrage, je me rends compte que la première partie présente l'homme que fut Baillargeon. Ces pages fourmillent de renseignements intéressants. Ils sont pour la plupart empruntés soit à l'oeuvre publiée par l'écrivain soit à son journal inédit ; parfois aussi, ils ont été recueillis auprès de sa famille ou de ses amis ou connaissances. Le portrait

a bonne allure ; les traits essentiels sont bien marqués et laissent à deviner, ici et là, certains détails biographiques, voire à soupçonner certains aspects d'un personnage qui a encore trop à faire avec la compagnie des vivants pour qu'il soit possible d'en médire, même à la façon de Claude Perrin.

La deuxième partie d'*Entre la neige et le feu* traite du romancier. Les quatre premiers chapitres portent sur autant de romans : *Les Médisances de Claude Perrin* (1945), *Commerce* (1947), *La Neige et le feu* (1948) et « *Autour d'un gros bonhomme* » (1949, inédit) ; le cinquième chapitre examine le cas de l'anti-romancier, car il n'est pas sûr,

selon Gaulin qui se pose la question après tout un contingent de critiques, que Baillargeon ait été un vrai romancier, comme il n'est pas sûr non plus qu'il ne l'ait pas été . . . Pour essayer de voir un peu plus clair que ses devanciers, Gaulin a lu et compilé, pour chaque oeuvre sujette à question, les critiques qui l'ont accueillie, puis il a étudié la structure de ladite oeuvre afin de voir si elle était romanesque ou pas.

À ce point de ma lecture, quelle ne fut pas ma surprise de voir que Gaulin, non seulement renonçait à recourir à des définitions puisque son objet n'était « ni de définir le roman, ni de définir l'essai », mais décidait d'utiliser la « grille d'analyse simple » qui avait été « éprouvée » par Henri Tuchmaier dans sa thèse de 1958 sur l'évolution de la technique du roman canadien-français. « Seront donc retenus, écrivait Gaulin (p. 76), les éléments romanesques essentiels, soit le narrateur, la création des personnages, la structure du lieu et du temps et enfin la composition entendue dans le sens de l'agencement des parties dans le tout. » Comment concilier cette façon de faire avec la prise de position de Gaulin dans son avant-propos (ix), à savoir que, « avant de soumettre l'oeuvre à diverses grilles de lecture, il fallait d'abord la livrer dans sa liberté essentielle » ? J'aurais cru



Pierre Baillargeon

que, dans une telle perspective, c'est de l'oeuvre elle-même de Baillargeon qu'il aurait fallu tirer sinon quelque définition du roman — surtout qu'il en est question en d'innombrables passages —, du moins quelques précisions sur la nature des oeuvres dites romanesques. Dans une telle démarche aurait joué selon moi l'essentielle liberté de l'oeuvre. Du coup, l'auteur de l'étude aurait risqué d'atteindre à l'originalité ; en procédant comme il l'a fait, il n'a que piétiné et la confusion demeure. Quel dommage !

Consacrée à l'essayiste, la troisième partie de la monographie de Gaulin est meilleure que la deuxième. Elle prouve, sans que son auteur s'en doute trop, semble-t-il, que Baillargeon ne fut guère qu'essayiste. Gaulin n'y traite-t-il pas tout autant des oeuvres appelées romans ? Il y est même affirmé que Baillargeon « présentait ses premiers livres comme des essais qui l'entraînaient vers autre chose » (182). Et Gaulin de citer ces lignes du « Journal inédit » : « Mes trois premiers livres ne sont que des essais en vue de l'autobiographie ou du recueil de maximes que j'intitulerai *Somme toute*. »

Quoi qu'il en soit du romancier que fut ou ne fut pas Baillargeon, qui, par ailleurs, savait conter à l'occasion, il reste que Gaulin est plus à l'aise avec l'essayiste. Il expose ses idées et tâche à en faire la synthèse en s'essayant à leur donner la cohérence qu'elles n'ont pas toujours dans les lignes-maximes d'un écrivain qui se pique d'ironie, pratique l'épigramme, ne rejette pas le paradoxe, recherche la pointe et se plaît à lancer le trait qui brille, comme si tout l'art de dire et de penser — c'est tout un pour Baillargeon — consistait à attiser le feu des mots sous la neige innocente de l'intelligence. Aussi ai-je parfois eu l'impression que, en voulant constituer en doctrine les idées, surtout politiques et religieuses, de l'écrivain, Gaulin systématisait un peu trop. L'humaniste, qui connaissait bien le coeur humain, ne manquait pas d'intuition ; le moraliste avait une façon bien personnelle de réagir circonstanciellement devant le monde et sa société. L'un et l'autre avaient-ils quelque idée de l'organisation sociale ou politique qui devrait régir les hommes en général et les Canadiens en particulier ? J'en doute. Nationaliste, par exemple, Baillargeon



André Gaulin

Photo : Roger Chamberland

le fut à la façon des écrivains de son époque, qui ont préféré s'interroger sur la condition humaine, la leur, et promouvoir l'individu d'ici, plutôt que de continuer, les yeux fermés, le service national de leurs prédécesseurs. L'écrivain était-il, pour autant, dépourvu de « sens politique », comme l'affirme Gaulin au nom d'une certaine conception du Québécois « libéré » ? Je n'en suis pas sûr, le sens politique n'étant pas nécessairement l'apanage d'un seul parti et Baillargeon ayant toujours fui comme la peste la partisanerie quelle qu'elle fût.

J'ai trouvé un peu court aussi le chapitre consacré à l'écriture de Baillargeon ; chez lui plus que chez tout écrivain, le style, c'est l'oeuvre ; s'il n'y avait la forme — qu'il chérissait tant —, le fond serait banal, car, hérité, emprunté, cité, il appartient la plupart du temps à la tradition humaniste commune. Ne serait-ce pas d'ailleurs à ce manque d'originalité de la pensée que Baillargeon doit de vivre plus ou moins au purgatoire de la littérature québécoise ? La forme, chez Baillargeon, apparaît encore trop éthérée, trop purement et finement française, pour que les esprits québécois se prennent à considérer l'écrivain comme l'un des meilleurs des décennies 40 et 50.

Je me demande si une bonne façon de rapprocher Baillargeon des préoccu-

pations des lecteurs d'aujourd'hui ne consisterait pas à publier son « Journal inédit » et un bon choix de ses articles et chroniques journalistiques. Peut-être verrait-on mieux alors jusqu'à quel point la pensée traditionnelle et française de cet écrivain s'articule à partir des problèmes vécus par les générations des années 40 et 50 ; comment aussi la réflexion que les écrivains de cette époque ont menée à travers leurs oeuvres, fond et forme, a conduit à la Révolution tranquille, dont ils sont, je pense, les initiateurs, voire les artisans tout autant que ceux qui l'ont réalisée dans les chaussures des aînés à partir de 1960. Et puis, peut-être aussi, si l'on voulait bien considérer sans parti pris nationaliste l'ensemble des écrivains, romanciers et poètes surtout, qui ont donné, de 1939 à 1957, à la littérature québécoise — comme on l'appellera par la suite — son premier caractère d'universalité, s'apercevrait-on que cette période que l'on a l'habitude d'appeler la période de la grande noirceur (à cause de Duplessis) — un peu comme pendant longtemps certains esprits éclairés ont parlé des ténèbres du moyen âge — recèle des lumières littéraires d'une valeur que l'on manque à reconnaître justement (sans que Duplessis en soit cause). Gaulin a encore du pain sur la planche. □

René Dionne